

ASSOCIATION ETRE
Vivre mieux, Mieux être

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du Lundi 12 Mai 2014, Cour du temple à Geispolsheim

Ouverture :

Madame Anita KUSS, présidente de l'association, ouvre la séance, constate que le quorum prévu par les statuts est atteint et note que l'assemblée peut délibérer valablement.

Présents :

- Patricia CHIMOTO
- Eddie FELDEN
- Francine FRIEH-BUNGERT
- François FRIEH
- Cathy HEYMES
- Hanae KETTANI
- Anita KUSS
- Muriel LEGRAND
- Denise SCHMITT
- Magali VOLLMER

1/ RAPPORT D'ACTIVITÉ

- Madame Anita KUSS présente le rapport des activités 2013-2014 qui rappelle notamment :
 - o les missions de l'association voulues par l'assemblée générale de constitution de l'association réunie le 27 Mai 2013 à Bischoffsheim,
 - o les principales initiatives menées au cours de cette première année, en particulier dans les locaux mis gracieusement à disposition par la Mairie de Bischoffsheim,
 - o les communications diffusées par l'association avec le concours des DNA d'Obernai, et la réalisation de supports tels qu'un flyer à 1500 exemplaires, ainsi qu'une affiche relative à une journée de « Portes ouvertes » du 10 Octobre 2013.

Délibération : l'assemblée générale donne quitus à la présidente et adopte à l'unanimité le rapport des activités 2013-2014.

2/ RAPPORT BUDGÉTAIRE

- Monsieur François FRIEH, trésorier, présente les comptes de l'association qui portent sur un montant total
 - o En recettes, de 500,- Euros, représentant les cotisations versées par les membres
 - o En dépenses, de 460,40 Euros, relatifs à des frais de publication légale, de frais postaux, de frais d'impression et de frais bancaires.
 - o Au total le budget enregistre un solde positif de 39,60 Euros.

Délibération : L'assemblée générale donne quitus au trésorier et adopte le budget ainsi présenté de l'exercice 2013-2014

3/ COTISATIONS 2014-2015

Délibération : l'assemblée générale approuve le maintien de la cotisation annuelle des membres de l'association à 50,-Euros pour l'exercice 2014-2015.

Elle convient qu'une contribution exceptionnelle pourrait éventuellement être sollicitée pour la réalisation d'une action particulière adoptée par l'association en cours d'exercice.

4/ COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Rappel : les statuts disposent dans leur article 11 que « le conseil d'administration est composé d'au moins 4 membres (président, vice-président, trésorier, secrétaire) et, si possible, trésorier adjoint et secrétaire adjoint) et au plus de 12 membres »... « élus pour une durée de 6 ans et renouvelés au tiers tous les deux ans ».

L'assemblée générale du 27 Mai 2013 a élu 7 membres au conseil d'administration. Trois postes sont actuellement vacants : le poste de vice président, de secrétaire et de trésorier adjoint.

A la demande de la présidente, les candidatures des membres suivants sont soumises à la délibération :

- Vice-présidente : Mme Magali VOLLMER
- Secrétaire : M. Eddie FELDEN
- Secrétaire adjoint : Mme Cathy HEYMES
- Trésorier adjoint : ce poste vacant ne recueille pas de candidature

Délibération : l'assemblée générale approuve à l'unanimité, successivement, la candidature de :

- Mme Magali VOLLMER au poste de vice-président,
- M. Eddie FELDEN au poste de secrétaire
- Mme Cathy HEYMES au poste de secrétaire adjointe,

Et procède à leur installation comme membres du Conseil d'Administration

5/ CHANGEMENT DE SIÈGE SOCIAL

Les statuts disposent dans leur article 1 que « le siège de l'association peut être transféré à toute autre adresse par décision de l'assemblée générale »

Il est proposé de fixer le siège au 20, rue de la Montagne à 67113 BLAESHEIM.

Délibération : l'assemblée générale décide de fixer le siège de l'association au 20, Rue de la Montagne 67113 BLAESHEIM. Approuvé à l'unanimité

6/ PROJETS 2014-2015

La présidente présente les projets actuellement mis au point par l'association quant aux permanences d'information de l'association pour l'année à venir.

Parmi les suggestions concernant l'organisation des permanences, l'assemblée retient notamment :

- l'idée de tester la mise en place éventuelle d'un panier pour le public,
- la demande de mise à disposition d'un placard par la Mairie.
- reste posé le problème de la mise à disposition de la clef de la salle que chaque responsable d'une permanence devrait récupérer chez Mme Anita KUSS.

- la suggestion que chaque responsable de permanence apporte une bouilloire avec de la tisane.
- l'élargissement de l'information relative au calendrier des activités de l'association au Conseil Général,
- la poursuite de la publication du calendrier sur le site d'Interwell afin de diffuser nos messages sur les permanences en même temps qu'auprès des Echos d'Alsace, et des DNA.
- en revanche l'idée de participer en qualité d'exposant à la foire Bio d'Obernai n'apparaît pas comme pertinente, car tous les témoignages recueillis remarquent que cette présence n'entraîne pas de retombées ultérieures. Il reste à revoir la question d'une participation éventuelle à la foire Bio de Colmar afin d'y présenter des conférences gratuites.

7/ DIVERS

- il s'ensuit une discussion ouverte sur la déontologie de l'association en matière de promotion des thérapies non conventionnelles, lorsqu'elles ne sont pas référencées par les autorités européennes ou par l'OMS en raison de leur absence de bases scientifiques ou en raison de l'absence de lien avec une tradition reconnue. Le débat insiste en particulier sur la nécessité pour l'association de pouvoir se référer en la matière à une Ecole de formation au sens où elle l'entend dans sa charte d'adhésion. Il est proposé de reprendre ce débat lors d'une prochaine réunion.
- les membres sont invités à prendre connaissance du site internet et de faire connaître leurs observations et suggestions à Mme Anita KUSS.

Clôture de l'Assemblée Générale.

Prochaine réunion des membres le **16 Mai 2014 à 20H** chez Cathy HEYMES.